



L'Echo du Vuache

Le Journal du Syndicat Intercommunal du Vuache

N°4 – Janvier 2018



AU SOMMAIRE :

- ➔ L'édito du Président
- ➔ Assises Européennes de la Transition Energétique
- ➔ Formations à la taille et à l'entretien des arbres fruitiers
- ➔ Le site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache »
- ➔ La légende de « *La vieille fée aveugle, la vigne et la ronce...* »

L'EDITO DU PRESIDENT

De belles perspectives pour le SIV

Il y a un an, le 1^{er} janvier 2017, voici qu'apparaissait le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV), né de la fusion du SIAV (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache) et du SIPCV (Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache). Cette fusion avait été préparée avec soin par les équipes des deux entités, avec le souci permanent de conserver l'ensemble des missions des deux syndicats.

Un an plus tard, il semble que la greffe ait plutôt bien pris. Lors des comités syndicaux, nous avons le plaisir de pouvoir compter sur une présence massive des délégués des onze communes, avec des discussions riches, où l'on sent un fort attachement des élus à la protection du Vuache, et un vrai intérêt pour les actions menées par le SIV.

Coordonnées par Stéphane Patry, notre chargé de missions très compétent, les actions réalisées par le SIV sont nombreuses et variées (protection, études, aménagements, animations, valorisation du patrimoine historique et naturel, etc.). Tout ce travail peut d'ailleurs être facilement consulté, grâce au rapport d'activités 2017 mis en ligne sur notre site internet.

Parmi les réalisations de l'année 2017, je retiendrai particulièrement les 13^{ème} Rencontres autour des vergers traditionnels, organisées en octobre à Chênex. Ce fut un remarquable millésime qui a rencontré un joli succès auprès de la population, grâce à l'engagement de tous et notamment des associations de la commune.

Et les perspectives du syndicat sont encourageantes. Les récents comités de pilotage pour le site Natura 2000 « Massif du mont Vuache » (avec l'Europe, l'Etat et la Région Aura) et pour le contrat de territoire « Espaces naturels sensibles Massif du Vuache » (avec le Conseil départemental) ont montré que le SIV était un partenaire reconnu et apprécié des instances officielles. Le soutien politique et financier de nos onze communes partenaires est également précieux pour les actions du syndicat. Grâce à tout cela, les programmes qui seront mis en place pour les années à venir devraient nous permettre de poursuivre une politique efficace de préservation de la biodiversité du massif du Vuache.

Dominique Ernst, président du SIV

ASSISES EUROPEENNES DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Le SIV participe au OFF des Assises Européennes de la Transition Énergétique, qui se déroule du 18 janvier au 06 mars 2018. Dans ce cadre, plusieurs événements sont proposés :

- Exposition « *La pomme dans tous ses états* » : du 20 au 24 janvier à **Vitam (Neydens)**, du 27 au 31 janvier à la **Mairie de Savigny** et du 13 au 27 février à l'**Arande (Saint-Julien-en-Genevois)**. Star des circuits courts, la pomme est un fruit incontournable sur le Grand Genève. Venez découvrir l'exposition consacrée à la pomme, dans l'histoire et les histoires, les variétés de pomme et leur transformation, la gestion des vergers et leur participation à la biodiversité. Entrée libre sans inscription.
- Conférence « *Les richesses naturelles du Vuache, de la connaissance à la gestion, pour une conservation durable* » : le 02 février à 20h à l'Espace **Albert Fol de Valleiry**. Conférence-débat animée par Jacques Bordon, membre de plusieurs conseils scientifiques, botaniste de référence pour la région du Vuache et vice-président du SIV, qui a récemment reçu le prix de Coincy, superbe distinction remise par la Société botanique de France, qui honore un botaniste pour l'ensemble de son œuvre. Entrée libre sans inscription.



Plus de renseignements sur : <http://www.grand-geneve.org/agenda-culturel>

FORMATIONS A LA TAILLE ET A L'ENTRETIEN DES ARBRES FRUITIERS



Comme chaque année, les syndicats du Vuache et du Salève organisent des journées de formation à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles :

Le **vendredi 16 mars 2018** : Journée de formation à la taille / première partie : la théorie. Lieu : Jonzier-Epagny (GAEC « Au coucher du Soleil »). Au programme : Reconnaître les éléments de l'arbre, les règles de circulation de la sève, les différentes techniques de taille, etc. Démonstration in situ l'après-midi. Déjeuner sur place, à la charge des participants.

Le **vendredi 23 mars 2018** : Journée de formation à la taille / seconde partie : la pratique. Lieu : Valleiry (à confirmer). Au programme : Réalisation

des tailles d'entretien et de restauration des arbres fruitiers adultes, au sein d'un verger traditionnel. Apporter si possible votre matériel : escabeau ou échelle, scies, sécateurs, perches, etc. Repas tiré du sac.

Le **vendredi 13 avril 2017** : Journée de formation « Créer et bien entretenir son verger ». Lieu à définir, à proximité du Salève. Au programme : La plantation, la taille de formation, la fertilisation, le greffage, les différents traitements, etc. Déjeuner sur place, à la charge des participants.

Formations « gratuites » assurées par Rémy BAZEAU, de l'association de Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie et par Fabrice BOVAGNE et Samuel BOIS, techniciens spécialisés du Syndicat Mixte du Salève. Inscriptions obligatoires auprès des syndicats au 04 50 04 62 89 ou au 04 50 95 28 42. Nombre de places limité.

LE SITE NATURA 2000 DU « MASSIF DU MONT VUACHE »

Natura 2000 qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Natura 2000, constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. L'objectif de la démarche européenne, fondée sur les directives « Oiseaux » et « Habitats faune flore », est double :

1. **La préservation de la diversité biologique et du patrimoine naturel** : par le développement de la connaissance des habitats et des espèces et par la mise en place de mesures de gestion au sein des sites Natura 2000.
2. **La prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales**. En effet, les projets d'aménagements ou les activités humaines ne sont pas exclus dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié la désignation des sites.

La sensibilisation et l'éducation du grand public aux enjeux de la biodiversité tiennent également une place essentielle dans l'animation des sites Natura 2000.



LE SITE NATURA 2000 DU « MASSIF DU MONT VUACHE »

On dénombre 1 768 sites Natura 2000 en France !

La gestion quotidienne des sites repose sur des mesures concrètes appelées contrats Natura 2000, mises en œuvre sur la base de documents d'objectifs (DOCOB). Les contrats agricoles (appelés également mesures agro-environnementales) sont réservés aux agriculteurs.

Le massif du Vuache, entité naturelle remarquable du bassin genevois :

C'est en avril 2006 que la montagne le Vuache, le Mont de Musièges et la vallée du Fornant, ont été désignés comme site Natura 2000, sous le nom de « Massif du Mont Vuache ». Etendu sur 2 050 hectares, il concerne six communes membres du Syndicat Intercommunal du Vuache : Chevrier, Vulbens, Dingy-en-Vuache, Savigny, Chaumont et Clarafond-Arcine, ainsi que les communes de Contamines-Sarzin et de Musièges.



Dent de chien. Photo D. Ernst

Le Vuache est essentiellement constitué de milieux forestiers, mais la présence de falaises sur le versant ouest du massif ainsi que de pelouses sèches et de zones humides sur le piémont sont déterminantes pour l'intérêt du site. On dénombre ainsi douze habitats naturels menacés à l'échelle européenne !

Bien que le Sabot de Vénus (orchidée) soit l'unique plante d'intérêt communautaire, la richesse floristique du massif n'est pas négligeable. On recense en effet des espèces pour lesquelles le Vuache constitue l'unique station haut-savoyarde : le Dictamne et l'Aspérule des teinturiers, par exemple. De plus sa flore vernale est particulièrement spectaculaire : c'est la plus belle station d'Erythrone dent-de-chien du département.

Le défilé de l'Ecluse, importante voie de migration à l'automne et au printemps, est essentiel pour les rapaces. On peut ainsi apercevoir sur le Vuache le Milan royal, le Faucon pèlerin, la Bondrée apivore, le Grand-duc d'Europe, le Circaète Jean-le-blanc, etc. Mais aussi la Gélinoite des bois, dont le Vuache est un des derniers refuges des Alpes du Nord !

On y trouve également quelques autres espèces classées d'intérêt communautaire comme le Lynx boréal, trois espèces de Chauve-souris, le Crapaud sonneur à ventre jaune, le Lucane cerf-volant (coléoptère), la Laineuse du prunellier, le Damier de la Succise (papillons), etc.



Damier de la Succise. Photo Y. Fol

Les objectifs :

Depuis octobre 2010, date de validation du DOCOB, le SIV œuvre pour atteindre trois objectifs principaux : la conservation du patrimoine, l'amélioration des connaissances et l'animation du site Natura 2000.

Pour y répondre, il propose de nombreuses actions telles que la restauration et l'entretien des pelouses sèches et des zones humides menacées de fermeture, la création ou le rétablissement de clairières, de mares et d'îlots de sénescence dans les milieux forestiers, la pose de gîtes artificiels pour les chauves-souris, la mise en place de panneaux d'information, la sensibilisation des publics adultes et scolaires, etc.

LE SITE NATURA 2000 DU « MASSIF DU MONT VUACHE »

Comment participer ?

Chaque acteur du site a la possibilité de s'investir dans Natura 2000 de façon volontaire et par des démarches contractuelles. Trois outils sont proposés :

Si vous êtes propriétaire de terrains, des actions simples pour favoriser les habitats et les espèces d'intérêt communautaire vous sont proposées par la **charte Natura 2000** du site. Le signataire de la charte prend des engagements de bonne gestion (non rémunérés), avec l'Etat et ce pour une durée de 5 ou 10 ans. En contrepartie il a droit à certains avantages fiscaux et à certaines aides publiques.

Si vous êtes un exploitant agricole, des **mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)** ont été créés pour vous aider financièrement à effectuer des pratiques favorables aux habitats naturels et aux espèces du site Natura 2000. L'adhésion à une MAEC implique le respect d'un cahier des charges. Les contractants s'engagent pour une durée de 5 ans.



Enfin, si vous êtes propriétaire ou gestionnaire de parcelles, vous avez la possibilité de vous engager dans un **contrat Natura 2000**, pour une durée minimale de 5 ans. Il vous permet d'assurer la gestion et l'entretien des milieux naturels (non agricoles) et finance les travaux nécessaires à leur réalisation. La mise en œuvre est faite par vous-même, si vous le souhaitez, sinon vous pouvez la confier à la structure animatrice du site (SIV) ou à une entreprise.

Pour plus d'informations :

SIV – Mairie / 1, rue François Buloz 74520 VULBENS

04 50 04 62 89 / syndicat.vuache@orange.fr

La Gélinothe des bois (Bonasia bonasia), de la famille des tétraonidés, est un oiseau montagnard que l'on rencontre ponctuellement sur le massif du Vuache. Elle est inscrite à l'annexe I de la directive « Oiseaux ».



LA VIEILLE FÉE AVEUGLE, LA VIGNE ET LA RONCE...

Dans la lignée des histoires animalières présentées dans les éditions précédentes de l'Echo du Vuache, voici une sympathique légende qui fut recueillie dans les années 1960 par le grand ethnologue Charles Joisten entre Savigny et Chaumont.

Il était une fois au pied de la montagne de Savigny « na faye » (une fée) qui était vieille et aveugle. Elle avait passé toute sa vie dans les bois et n'avait d'autre logis que les deux grandes cavernes de la montagne qu'on appelle « les ton-nes ». Douée d'une force prodigieuse, elle s'amusait parfois à jouer aux boules et aux quilles avec les dryades, ses compagnes (nymphe de la forêt). Alors elle lançait à de grandes distances d'énormes blocs erratiques, déposés sur les flancs du Vuache il y a plusieurs siècles par les glaciers. L'un de ces granits tomba à Epagny-en-Vuache et couvrit un arpent de terrain.

Or, cette vieille fée qui était aveugle vint un jour se promener du côté de Chaumont et, ayant rencontré dans les champs des petits arbustes qui gênaient sa marche, elle se baissa, les palpa de haut en bas et, touchant de ses longs doigts les grappes suspendues aux sarments, elle en détacha quelques grains et les porta à sa bouche. Elle savoura lentement ces grains mystérieux et en cueillit à plusieurs reprises pour bien se rendre compte de la valeur du fruit, mais sans manifester au dehors aucun signe de satisfaction ou de mécontentement.

Bien des curieux l'observaient ; quelques-uns même s'approchèrent. « Quel est l'arbre qui a produit ces grains » leur demanda-t-elle ? La réponse était facile, mais était-il opportun de la donner ? On se regarde, on se consulte. Si la faye a trouvé ce grain mauvais, elle va maudire la vigne et se sera une grande calamité pour le pays.

Pour éviter ce terrible malheur, on lui répond : « les petits arbres qui produisent ces graines s'appellent des ronces ». Eh bien, reprit la fée, que désormais les ronces se plantent par les deux bouts ! Ce qui fut fait à l'instant, se fait encore et se fera toujours.

Nos braves ancêtres se repentirent alors de leur réponse. S'ils avaient dit que c'était la vigne qui produisait ces fruits, les raisins pousseraient partout sans peine comme à l'époque de l'âge d'or et nous n'aurions rien à craindre de l'oïdium et du phylloxera !



Cette histoire fait partie des nombreuses légendes, contes et récits étonnants des temps anciens de notre territoire. Des histoires à retrouver dans le livre "Contes et Légendes au Pays du Vuache" édité par le SIV et disponible notamment sur le site internet : www.paysduvuache.fr